

Association MADiA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue le dimanche 9 juin 2024

Association MADiA



un chemin en commun



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE L'ASSOCIATION MADIA

Tenue le dimanche 9 juin 2024

Présents : 23 personnes
Liste d'émargement en annexe

Pouvoirs : 53 pouvoirs
Liste des pouvoirs reçus en annexe

Personnes présentes ou représentées : 76

Nombre d'adhérents : 108

Quorum : 33

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral B. BAUDRY président
- 2- Rapport d'activité P. CHERON secrétaire
- 3- Rapport Financier F. LEIBER trésorier adjoint
- 4- Présentation et vote du budget 2024
- 5- Débat et vote sur le financement d'un atelier de formation coupe/couture proposé par l'AIC
- 6- Débat et vote sur la reconduction de l'aide à la cantine des sœurs de la Délivrante d'Antsirabe
- 7- Débat et questions sur la réalisation des projets 2023-2024 et les projets potentiels qui vont être examinés au cours de l'année 2024-2025 : projet de cuisine/pâtisserie présenté par l'AIC, projet de partenariat avec l'association HOPE FOR A FUTURE à Tananarive.
- 8- Questions diverses et mise à jour des membres du C. A.

Il est rappelé que seuls pourront participer aux votes les membres actifs à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Cette cotisation pourra être versée au Trésorier au début de l'AG.

Cet ordre du jour a été modifié par rapport à l'ordre du jour accompagnant la convocation, compte tenu du fait que Hanitrana Rakotomahefa, la directrice de l'ESC et Bernadette Ramarison, présidente de l'AIC de Fianarantsoa, ont pu se joindre à nous comme l'an dernier pour une présentation de la situation de l'ESC au cours de cette année, ainsi que Justine Medina, notre VSI en poste à l'École de la Seconde Chance depuis mars et Joseph Herbervic, parti en mission avec Xavier Maurice en août 2023 et ayant participé à la mission à Antsirabe.

Cet échange en vision est prévu avant les points prévus dans l'ordre du jour.

Bernard Baudry, président, accueille et remercie les membres présents.

Patrice Chéron, secrétaire, fait état du nombre de membres présents et des différents pouvoirs des membres excusés.

Le nombre de présents est de 23.

Le nombre de pouvoirs est égal à 53, ce qui, conformément aux nouveaux statuts votés en AGE, conduit à 76 membres de l'association présents ou représentés (le nombre d'adhérents est de 108).

1. Entretien visio avec Hanitrala, directrice de l'ESC et Bernadette, présidente de l'AIC, puis Justine Medina et Joseph

Hanitrala fait le point de la situation de l'ESC pendant l'année, qui n'a pas été perturbée par la fin des travaux d'agrandissement, et les nouveaux locaux ont pu être utilisés complètement dès la rentrée de novembre 2023.

Le nombre d'élèves de la promotion P06 est de 30 et le matériel approvisionné pour les classes a été suffisant pour les 30 élèves répartis sur 2 classes avec certains cours en commun.

La liste des élèves et des données sur leurs résultats ont été transmis récemment.

Tout est prévu pour l'accueil de 40 élèves lors de la prochaine rentrée et l'arrivée de nouveaux matériels permettra ensuite l'accueil de 50 élèves comme prévu.

Bernadette intervient en insistant sur le rôle primordial de la cantine de l'AIC, qui permet l'accueil pour le repas des élèves des écoles publiques comme des élèves de l'École de la Seconde Chance et d'aider les familles.

Elle indique que l'AIC a beaucoup agi grâce au lien créé par la cantine sur les violences faites aux femmes, en particulier les viols. Les nouveaux projets de coupe et couture et pâtisserie ont aussi l'objet de permettre aux femmes seules avec enfants de préserver leur dignité en développant leurs compétences et améliorant les revenus qui les rendent moins dépendantes.

Justine Medina indique qu'elle a été très bien accueillie, avec des conditions de logement et de travail très correctes. Elle est bien intégrée dans l'ESC mais il est un peu tôt après 2 mois de présence pour faire le bilan d'une action auprès des centres de formation et les entreprises.

Joseph qui a participé avec Xavier à la visite des sœurs de la Délivrante à Antsirabe et proposé à Madia de participer à la construction des nouveaux bâtiments de la cantine Rayon de Soleil gérée par cette congrégation donne des précisions sur l'environnement de ce projet.

Il est placé dans la zone rouge d'Antsirabe, quartier où l'insécurité est très grande.

A la barrière des locaux, il a été nécessaire d'organiser un filtrage des enfants. Pour des raisons de sécurité, ne peuvent entrer que les enfants inscrits à l'école. Le projet est de pouvoir accueillir des enfants qui suivent des cours de soutien. Des congrégations venant d'autres pays viennent se renseigner sur les méthodes

des sœurs. La cantine devient un point d'accueil et d'espoir pour les familles en grande difficulté.

2. Présentation du rapport d'activité, du rapport moral et du rapport financier

Après ces présentations, l'A. G. assiste à la présentation du Rapport Moral par Bernard Baudry, Président, du Rapport d'Activités par Patrice Chéron, Secrétaire, du Rapport Financier par François Leiber, Trésorier adjoint. Le rapport financier comprend également le projet de budget 2024-2025 qui sera présenté plus tard.

Ces rapports sont fournis en annexe du présent procès-verbal.

3. Vote sur le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier

Le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. Ils sont portés à la suite de ce compte rendu.

4. Présentation des projets 2024-2025 et des missions d'étude, débat et questions

Extension de l'École de la Seconde Chance et mission de Justine Medina

Comme indiqué dans le rapport d'activité 2023-2024, l'extension de l'École en vue de doubler la capacité de l'École et de la porter à 50 élèves s'est terminée à la fin 2023 tout en permettant la reprise des cours en novembre 2023 pour 30 élèves répartis dans 2 classes.

Cependant, l'agrandissement des locaux n'est pas la seule condition pour atteindre ce but.

En effet, le ralentissement de l'activité économique liée au COVID, puis à la crise ukrainienne et à l'inflation diminue en ce moment les débouchés possibles pour les élèves de l'École. Les moyens des familles se sont encore amenuisés, empêchant les familles de se mobiliser pour la formation des jeunes.

Les places dans les centres d'apprentissage existants restent limitées, l'envoi de jeunes en apprentissage dans des entreprises privées sont très délicats pour assurer une bonne formation pratique. Actuellement, la promotion sortante a 30 élèves, la prochaine a pour objectif de recruter 40 élèves.

La mission de Justine depuis avril 2024 a pour but d'assister Hanitralla dans le recrutement, la création de nouveaux liens avec des centres de formation et des entreprises.

Cette mission d'un an pourra si nécessaire être prolongée jusqu'à une durée de deux ans.

La création de liens avec de nouveaux centres d'apprentissage, dans certains cas plus éloignés, avec des entreprises locales capables de formation est indispensable.

Des actions de communications plus larges vis-à-vis des jeunes en échec scolaire et de leurs familles seront certainement nécessaires.

De nouveaux professeurs et animateurs devront être progressivement recrutés.

Une option BEPC pourrait devenir nécessaire pour que les jeunes puissent accéder à la mécanique auto à Don BOSCO ou ailleurs.

Projet de soutien à l'AIC pour des formations de coupe et couture et de cuisine-pâtisserie

Bernadette a présenté deux projets de formation pour les mamans des élèves de l'ESC, souvent en difficulté et isolées, nécessitant aussi de s'intégrer dans la société en se formant à des métiers reconnus susceptibles de leur apporter des revenus, mais aussi d'être mieux reconnues.

L'organisation de la formation de coupe et couture sera soutenue par Madia cette année.

Les choix de débouchés sont encore à préciser pour choisir des fabrications rentables et avec une clientèle stable : enfants des écoles, éventuellement vêtements pouvant avoir une clientèle en France. Une responsable de la gestion de l'activité est nécessaire.

Le projet de cuisine-pâtisserie pourra être examiné en 2025, sur la base de l'expérience de ce premier projet et en fonction des locaux.

Appui au fonctionnement de la cantine RAYON DE SOLEIL d'ANTSIRABE et à la construction de locaux neufs adaptés

L'expérience menée depuis octobre 2023 en soutenant la cantine Rayon de Soleil des Sœurs de la Délivrando à Antsirabe est très encourageante.

Mais la continuité de ce soutien est soumise à la nécessité de construction de locaux neufs et adaptés.

Un dossier a été présenté à la Fondation de France pour soutenir ce projet de construction et vient d'être retenu, compte tenu de l'intérêt du projet, de l'expérience de Madia, et de l'implication d'une association en voie de liquidation avec l'aide de la Fondation de France.



Sous réserve de vérifications indispensables, ce projet a de grandes chances d'être confirmé et de donner lieu à une mission nouvelle à Antsirabe l'été prochain, avec la participation de Joseph en particulier.

Communication et spectacles

Il est envisagé d'organiser au printemps 2025 une fête à l'occasion des 10 ans de Madia.

Des contacts ont déjà été pris sans débouché pour l'instant et le programme est encore à définir.

5. Présentation et vote du budget 2024-2025

Le budget 2024-2025 est présenté à l'Assemblée Générale par François qui commente le rapport financier et répond aux questions.

6. Candidatures et élections à la C. A.

En conséquence de l'AGE et du nombre de postes du C. A. porté à 15, des places nouvelles seront désormais disponibles pour nos adhérents.

Nouvelle candidature : madame Catherine Amarre, demeurant à Cachan

Les membres actuels du C. A. réélus en 2022 ont la possibilité de se représenter.

Tous se représentent sauf Laurent Lapouille que ne le souhaite pas pour des raisons personnelles.

Après avoir assuré le poste de trésorier durant 9 années, Laurent est vivement remercié. Par ailleurs, il a indiqué continuer à soutenir MADiA par le mécénat de sa société hôtelière. Une collaboration précieuse continue.

Il est à noter que Bernard Baudry et Patrice Chéron pourront se représenter au même poste du bureau compte tenu de la modification des statuts. En attendant ils restent en poste

Il faut indiquer que, compte tenu de la démission de Laurent Lapouille, le CA nomme François Leiber au poste de trésorier immédiatement.

Les autres postes du bureau seront fournis au prochain CA



Le C. A. est donc désormais constitué de Bernard Baudry (président), Tiana Smadja (vice-présidente), François Leiber (trésorier), Patrice Chéron (secrétaire), Etienne Razafinjato (secrétaire adjoint), Alexandre Allien, Emeric Rakotovao, Bernadette Cazin, Arnaud Coulombel et Catherine Amarre

L'assemblée générale est close à 18h40.

A Cachan, le 12 juin 2024

Le secrétaire

Patrice CHERON



Association MADiA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 2024.

L'année 2023-2024 a marqué la fin pratiquement complète de la pandémie de Covid, la reprise de l'activité économique à Madagascar comme dans le monde entier, la reprise du fonctionnement de l'École de la Seconde Chance dans des conditions normales, la fin des travaux d'agrandissement de l'école qui a permis déjà d'accueillir 30 élèves à la rentrée 2023 (14 filles et 16 garçons) au lieu de 21 l'an dernier. La situation économique reste cependant fragile et l'aide alimentaire a été poursuivie aux élèves et à leurs familles.

Cette situation a permis à Madia de lancer le projet d'agrandissement de l'École de la Seconde Chance sur le terrain de l'AIC au début de l'été 2022 et de le mettre en œuvre dès septembre 2023 avec la reprise de nos missions sur place. L'agrandissement est maintenant terminé et permettra l'augmentation progressive du nombre d'élèves jusqu'à 50 à partir de l'an prochain.

Les élèves de la cinquième promotion ont pu dans une bonne majorité s'intégrer à Don Bosco, la Rizière, dans la coupe et couture et dans l'apprentissage agricole. Mais l'agrandissement de l'école et les difficultés économiques nécessitent la création de liens avec de nouveaux centres de formation et d'entreprises proposant l'apprentissage.

Soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise

La continuation du soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise a repris dans des conditions améliorées à la rentrée 2023. Madia a rénové la cuisine et la salle de préparation et repeint le réfectoire.

La cantine reçoit désormais dans le cadre de l'AIC les enfants du préscolaire dès 11h30, puis à 12h30 les élèves de l'école primaire publique, suivis par les élèves du secondaire et enfin les élèves de l'École de la Seconde Chance.

Madia contribue à fournir un repas pour environ 180 personnes. Un effort permanent est fait pour maintenir la quantité et la qualité malgré la hausse des prix. Tout est cuisiné sur place.

Fonctionnement de l'École de la Seconde Chance

La rentrée de la cinquième promotion de l'École a donc eu lieu en novembre 2023 avec une sélection de 30 jeunes âgés de 15 à 18 ans (14 filles et 16 garçons).

A la rentrée a eu lieu une réunion avec les parents où la directrice Hanitrana a expliqué le contrat signé entre l'ESC et les parents.

Tout a été fait pour limiter l'impact des travaux d'agrandissement de l'École, pratiquement terminée avant la rentrée, sur les conditions d'étude.

Les élèves ont été répartis en deux classes, avec toutefois un certain nombre de cours en commun.

Le mobilier complémentaire est mis en place progressivement en fonction des besoins.

La quatrième promotion 2022-2023 a pris le chemin des centres d'apprentissage.

4 garçons ont été retenus en classe préparatoire à Don Bosco en année préparatoire. Un élève est admis aux vélos d'Ambalakilonga, une élève est admise dans la formation agricole CFR (Centre de Formation Rural), 4 au CFPT (Centre de Formation Professionnelle TSIANOLONDROA de coupe et couture) et 5 à la Rizière en tant que commis de cuisine en 1^{re} année.

Une élève redouble et on déplore deux abandons en cours d'année et deux échecs aux tests, l'un en CFR et l'autre à La Rizière.

Un suivi des anciens des promotions P01, P02, P03, P04, P05 est effectué, en particulier dans le cadre des missions qui ont pu avoir lieu cette année.

Les missions de l'année

La normalisation de la situation sanitaire a permis de prévoir l'organisation de plusieurs missions.

Malheureusement, la mission qui avait été confiée à Stéphanie, kinésithérapeute et Max, ingénieur BTP a dû être annulée à la fin juin pour des raisons personnelles justifiées. La mission de Stéphanie concernait l'appui à l'ESC concernant les relations des jeunes élèves avec leur famille et la gestion des problèmes de l'adolescence. Max devait assurer une mission de suivi du projet d'agrandissement de l'école.

Xavier Maurice, à nouveau à Madagascar avec Joseph, un de ses collègues, a pu intervenir au cours d'une mission de deux semaines en juillet 2023 pour gérer la fin de l'agrandissement de l'école à la place de Max.

Cette mission leur a permis de rencontrer les sœurs de la Délivrante d'Antsirabe, de mesurer l'intérêt de leur action et de proposer la coopération de Madia lors du démarrage d'une cantine pour enfants.

Agrandissement de l'École

Après l'agrandissement des locaux et la mise en place du matériel, l'objectif en vue du recrutement de nouveaux élèves est soumis à la recherche de nouveaux débouchés de formation car les perspectives d'accueil dans les centres de formation actuels restent limitées en raison de la situation économique.

L'arrivée des 30 élèves en novembre 2023 n'est donc qu'une première étape de ce projet.

Une action de recherche de nouveaux partenariats avec d'autres centres de formation, des entreprises locales recrutant en apprentissage est nécessaire pour assurer les débouchés des élèves.

La démarche de recrutement d'un VSI (volontaire de la solidarité internationale) pour une période de un ou deux ans a été lancée dans ce but dès la rentrée 2023, permettant d'aboutir en mars dernier au recrutement de Justine Medina.

Mission de Justine Medina, volontaire de la Solidarité Internationale

Justine Medina, âgée de 25 ans, est donc arrivée à l'ESC le 25 mars 2024 pour une année de volontariat de la Solidarité Internationale.

Sa mission est d'accompagner l'ESC dans son développement, notamment en permettant l'augmentation du nombre d'élèves. L'objectif initial est de recruter 40 élèves à la rentrée 2024-2025.

Elle doit travailler, en appui et sous la direction de Hanitrana, à la sélection des bénéficiaires, au recrutement de nouveaux professeurs, au suivi des élèves à la sortie qui est primordial pour pouvoir assurer les débouchés de formation et d'embauche ultérieure des élèves.

Dans ce but, elle devra, assister Hanitrana dans les recherches de partenariat avec le tissu économique local, non seulement les centres de formation existants, mais également les entreprises susceptibles d'assurer une formation par apprentissage.

Elle travaille donc aussi à la communication de l'ESC.

C'est bien sûr un défi pour elle comme pour la direction de l'ESC et pour nous.

Les travaux nécessaires pour lui assurer de bonnes conditions d'hébergement et de travail ont été réalisés en coopération avec l'AIC avec l'appui financier du CRIJ : ainsi une chambre avec point d'eau et toilette a été aménagée dans les locaux de l'ESC. Au bout de deux mois, l'installation et l'adaptation de Justine sont très encourageantes, et elle travaille également à bien maîtriser la langue malgache.

Actions de soutien de la cantine des sœurs de la Délivrande d'Antsirabe

C'est lors de la mission de Xavier et Joseph à l'été 2023 que le contact a été établi avec les sœurs dominicaines de la Délivrande à Antsirabe qui ont lancé un projet de cantine destiné aux enfants des écoles. Après des vérifications sur les conditions de préparation des repas dans ces locaux provisoires, le CA a décidé d'accorder



une aide financière dont la continuité devra être validée par notre AG. Elles ont un projet ultérieur de construire une cantine neuve.

Actions de communication

MADiA a participé comme les années précédentes au Forum des Associations de la Ville de Cachan et les 9 et 10 décembre 2023 au marché de Noël de Cachan devant le théâtre avec les nouveaux produits locaux ramenés par nos missions.

Madia a participé également pour vendre des objets d'artisanat au marché de l'Avent à ND de Vincennes du 01 au 03/12/2023 ainsi qu'à la fête de charité de Clamart les 25 et 26/11/2023. Deux ventes privées ont enfin été réalisées au sein du groupe Avril et au lycée Teilhard de Chardin à S^t Maur des Fossés.

Enfin le concert de Nicolas Stavy du 10/02/2024 organisé dans le théâtre Jacques Carat a été à nouveau un véritable succès avec plus de 270 spectateurs. Il a été accompagné de vente d'objets malgaches et d'un service de restauration.

Plus de 30 bénévoles de l'Association ont participé à l'organisation de cette soirée et c'est un signe important de la vitalité de Madia. Les résultats financiers sont à la hauteur de ce succès et une réunion festive de tous les bénévoles au siège de l'Association a permis de conforter les liens parmi les bénévoles, de discuter de l'avenir et d'évoquer de façon informelle de nouveaux projets.

Quatre lettres d'information aux adhérents ont été publiées en septembre et décembre 2023, mars et mai 2024.

Le CA s'est réuni les 10 octobre 2023, 4 février 2024 et 12 mai 2024.

Au cours de ces réunions, un débat a eu lieu et des décisions ont été prises sur l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire pour s'adapter à l'augmentation du nombre d'adhérents et prévoir l'avenir des équipes qui dirigent l'Association, au C.A. comme au Bureau.

Le secrétaire

Patrice Chéron



Association MADiA

RAPPORT MORAL 2023/2024

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 2024

1. Rappel des valeurs de l'association

Notre association *MADiA* a pour but de contribuer au développement de Madagascar, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accueil et de l'intégration des personnes démunies, en particulier des familles monoparentales et des enfants isolés.

Partant d'une simple participation au financement d'une cantine scolaire et préscolaire, *MADiA* a progressivement poursuivi son action par des opérations d'investissement, suivant en cela les demandes des AG successives. L'École de la Seconde Chance a augmenté sa capacité d'accueil passant à 50 jeunes par an maximum.

Après Fianarantsoa, une autre grande ville, Antsirabe, est lieu pour une de nos actions.

2. MADiA et ses partenaires

L'AIC à Fianarantsoa

L'Association Internationale des Charités, association caritative de plus de 400 ans, œuvre depuis 35 ans sur Madagascar.

L'AIC accueille sur son terrain l'École de la Seconde Chance. Le partenariat pour ce projet A fait l'objet d'une Convention entre l'AIC et *MADiA*.

Des contacts ont lieu plusieurs fois par semaine grâce aux technologies modernes avec la Présidente de l'AIC à Fianarantsoa, Madame Bernadette Ramaroson et la coordinatrice de l'École de la Seconde Chance, Hanitrana Rakotomahefa.

Le CRIJ de Cachan

Le Comité des Relations Internationales et des Jumelages de Cachan, le CRIJ, a pour mission de favoriser les relations internationales des citoyens de Cachan sous toutes leurs formes.



Depuis 2016, le CRIJ attribue sur dossiers (présentation et compte rendu détaillé) à *MADiA* une aide annuelle pour des actions d'investissement.

Arnaud Coulombel représente *MADiA* au CRIJ. (Cf Rapport d'Activité)

La chaîne hôtelière HappyCultureCollection™

Le mécénat soutient depuis six ans la réalisation du projet ; il s'agit d'une chaîne d'hôtels de luxe qui possède une quarantaine d'hôtels dans diverses villes de France. Cette chaîne est nommée HappyCulture™ Collection. (Cf : www.happyculture.com)

L'ensemble des associés dirigeant cette chaîne est à nouveau vivement remercié pour ce mécénat très précieux sans lequel nous ne pourrions pas avoir les mêmes ambitions dans nos projets.

L'Association ANIMAE

Par la vente d'objets en paroisse, cette association de Villejuif soutient également depuis des années notre action ; nous la remercions chaleureusement de cette action qui marque une belle fidélité.

3. Organisation de l'action de MADiA pour cette année 2023/2024

MADiA ayant été fondée le 1^{er} mars 2015, nous étions dans la neuvième année d'existence. Le détail des activités est donné dans le rapport d'activité.

La communication interne toujours importante

Depuis la création de *MADiA*, 37 lettres d'information sont parues avec 5 publications dans ces 12 derniers mois. Le format est invariant, un A4 recto (largement suffisant il me semble) et fait l'objet de retours à chaque parution. Par des petits retours, je ressens l'intérêt croissant des adhérents à être informés. A noter que toutes les photos proviennent des bénévoles ou salariés à Madagascar et illustrent avec talent les lettres d'information. La dernière lettre est largement l'œuvre de Justine, la personne VSI (voir plus bas), Justine, tout juste arrivée à Fianarantsoa en avril 2024.

Un événement culturel chaque année

Chaque année un événement culturel donne de la visibilité à *MADiA* soit 7 concerts en 9 ans car ceux de 2020 et 2021 ont été annulés pour cause de Covid. En 2024, pour la deuxième fois, l'écrin prestigieux du théâtre de Cachan nous a accueillis. (voir rapport d'activités)



Ce moment est l'occasion de faire appel une fois l'an à de nombreux bénévoles (plus de 30 souvent), d'entretenir une relation avec les élus et en particulier la maire de Cachan qui ne manque pas de prendre la parole offerte.

Celui du dixième anniversaire reste encore à construire.

Les adhérents et bénévoles

Le montant des dons augmente et le nombre de donateurs également. Durant l'année 2023, plus de 130 dons ont été reçus.

Pour cela, la *surface* de *MADiA* augmentant, le CA a vu le nombre maximal de personnes augmenter dans l'AGE qui précède cette AGO.

C'est une volonté forte de la gouvernance pour passer la décennie en 2025 : à mon sens, trois personnes, le président, le secrétaire, le trésorier doivent être renouvelées.

Un remerciement particulier est adressé à Tiana, notre vice-présidente, qui est toujours engagée ; efficace et inventive.

Les ventes d'objets artisanaux

Les ventes d'objets sont importantes car elle mobilise des bénévoles et aussi parce que les objets sont autant de traces qui témoignent de l'existence de notre association.

Depuis la dernière AG, six ventes ont eu lieu à Vincennes, Cachan, Clamart, Villejuif plus deux ventes privées dans le groupe Avril et au lycée Teilhard de Chardin à St Maur des Fossés. Cette nette augmentation du nombre de lieux de ventes contribue à la visibilité de *MADiA*.

Les missions à Madagascar permettent de rapporter gratuitement les objets achetés par les bénévoles qui se proposent.

4. Investissements pour cette période

Deux projets votés en AG ont été réalisés :

- Aménagement d'une chambre avec point d'eau et toilette afin de pouvoir accueillir à moindre frais une personne VSI
- Achat de meubles destinés à l'extension de l'ESC

5. Missions 2023/2024

Une mission organisée rapidement en juillet 2023 a permis à Xavier (ingénieur ESTP, architecte à *MADiA*) et Joseph (un de ses collègues séminaristes) de lancer les travaux de l'extension de l'École de la Seconde Chance et de trouver de nouvelles pistes sérieuses pour investir.



Une association de sœurs dominicaines, déjà connue a été visitée à Antsirabe (qui est sur le chemin qui mène à Fianarantsoa). Leur but est d'aider les jeunes et enfants démunis, malades, malnutris, orphelins et non scolarisés et leurs familles.

Le sérieux des documents, le fait de rencontrer des personnes sur place, la convergence des objectifs nous ont autorisés à lancer une action de soutien de cantine pour une cinquantaine de jeunes, impérativement scolarisés.

Financement d'une personne en Volontariat en Service International (VSI)

Pour pouvoir doubler à terme la capacité de l'école à Fianarantsoa, il a été fait appel à une volontaire en service international auprès de la DCC (direction catholique de la coopération).

Justine est arrivée ; la dernière lettre d'information (37) lui est presque entièrement consacrée. Tout semble bien se passer.

6. Les projets 2024/2025

Poursuivre les cantines

Il est proposé comme d'habitude à l'AG de poursuivre la cantine à Fianarantsoa, sachant que nos finances le permettent.

Cette année, il n'y pas eu d'interruption ; 150 préscolaires et scolaires ont été accueillis. Notre participation pour une année scolaire est d'environ 2500 €

De même, il est proposé de poursuivre la cantine à Antsirabe. Coût équivalent pour 70 jeunes (cantine + écolage).

École de la Seconde Chance : doubler progressivement les effectifs

La 7^e promotion va entrer à l'École de la Seconde Chance, déjà.

Doubler la surface de l'école est une chose que nous avons effectué l'an dernier. C'est bien. Mais maintenant, il importe d'augmenter progressivement le nombre de jeunes accueillis pour passer de 25 à 50 dans quelques années. L'École accueille actuellement à 31 élèves.

Financement d'une personne en Volontariat en Service International (VSI)

Justine est arrivée en mars 2024 avec pour missions de :

- Premièrement savoir recruter plus d'élèves qu'aujourd'hui tout en effectuant un discernement avant de les accepter
- Deuxièmement augmenter le corps professoral
- Troisièmement savoir suivre plus d'élèves qui sont dans les centres de formation professionnelle ou rurale.

- Quatrièmement rechercher une plus grande "employabilité" des jeunes après leurs formations professionnelles

Il est proposé à l'AG de poursuivre cette démarche, si tout se déroule bien, pour la seconde et dernière année.

Projet pour fêter la décennie de coopération avec l'AIC

Des relations de confiance se sont tissées au fil des années et le placement sur livret A permet de regarder sereinement l'avenir.

Aussi il a été demandé à Bernadette Ramaroson, présidente de l'AIC déjà citée, de présenter des projets qui impliquent toujours des jeunes femmes sans qualification afin d'aller vers des *activités génératrices de revenus* (AGR).

Deux projets sont présentés :

Projet de formation coupe et couture

Ce projet peut être intéressant pour les mamans des enfants de l'École, pour la plupart seules et vulnérables. Le montant estimé du coût de 27 millions de MGA soit 5900 € est envisageable.

Les perspectives d'emploi pour les mamans formées doivent être analysées : le développement important de la vente de friperie à bas coût à Madagascar peut réduire les possibilités et offrir peu de gains.

La spécialisation dans certains vêtements d'enfants moins accessibles en friperie est à examiner ainsi qu'une responsable de la gestion de l'activité.

Le CA présente ce projet en AG. Le projet est accueilli chaleureusement.

Projet de cuisine/pâtisserie

Le second projet présenté de cuisine/pâtisserie est moins onéreux, autour de 1900 €, mais les questions sur les débouchés sont nombreuses et posent des questions. En dehors de la cantine déjà soutenue, il ne semble pas raisonnable de soutenir en même temps deux projets de ce genre (coupe et couture d'une part et cuisine/pâtisserie d'autre part) qui tous deux demandent de la place dans les locaux de l'AIC.

L'étude fine de ce projet est donc remise à 2025.

Autres projets

Un autre projet est présenté avec une association à Tananarive. Il s'agit de *Hope for a future Madagascar*. Le projet est intéressant mais mérite un complément d'information et d'étude avant d'être présenté en AG.

En particulier, une conférence par visio sera organisée en septembre afin de faire mieux connaissance et d'échanger de façon plus fluide que les mails.



Projet avec la Fondation de France

La veille de l'AGO de l'association *MADiA*, le président a été informé qu'un projet qui murissait depuis 6 mois environ et pour lequel seul le CA était tenu au courant, débouchait à la Fondation *Au Fils d'Indra* abritée à la Fondation de France. Ce projet étant d'envergure, il semble important d'en tenir l'AG au courant.

Le montant de ce projet, la coopération nouvelle avec la Fondation *Au Fils d'Indra*, font qu'une annexe spécifique à ce rapport moral lui est consacrée.

Bernard Baudry

Président de *MADiA*

Annexe au RAPPORT MORAL 2024

Projet avec la Fondation Au Fils d'Indra

1. Genèse du projet

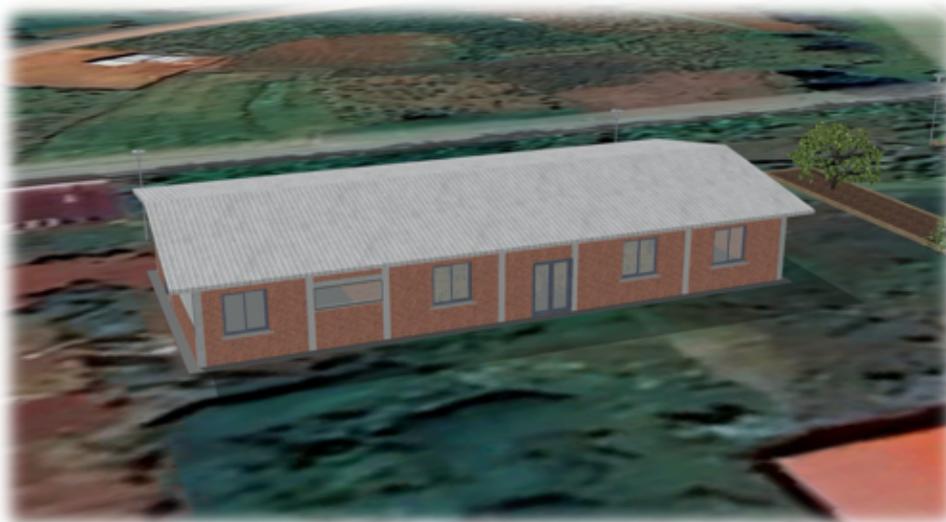
Une association en Inde, *Atelier au Fils d'Indra*, fondée il y a une cinquantaine d'années est arrêtée depuis 3 ans. Une Fondation *Au Fils d'Indra* a été créée avec pour but de donner à d'autres associations en finançant des projets dont la finalité est l'aide aux femmes et enfants en difficultés de tous ordres en France et à l'international.

Cette Fondation est abritée au sein de la Fondation de France, gage de grand sérieux.

Par intermédiaire, j'ai donc été contacté par cette Fondation *Au Fils d'Indra* fin 2023. Il a fallu très rapidement présenter un dossier d'investissement (pas de fonctionnement) dépassant 5000 €.

Après contact avec Joseph et Xavier, j'ai présenté le 8 février 2024 un projet de 110 millions d'Ary soit environ 22 000 €.

Il concerne ce dont nous avons déjà entrevu la nécessité : construction d'une salle polyvalente : réfectoire et cuisine à Antsirabe pour accueillir les jeunes que les sœurs nourrissent.



Vue numérique d'artiste sur le nouveau bâtiment projeté pour la cantine

MADIA, par son CA, souhaitait en début 2024, prudemment, attendre un premier retour d'expérience sur le financement des repas de l'année (4 000 €). Il est venu en mai, très positif.

Le 8 juin 2024, veille de l'AG de MADiA, la Présidente de la Fondation *Au Fils d'Indra*, madame Dominique Ulrich, a annoncé que le projet était retenu, sous



réserve bien sûr de finaliser le dossier, en particulier avec un calendrier de réalisation.

La somme accordée est de 23 000 €.

2. Organisation pour ce projet

Nous laisserons Joseph Herbervic, correspondant MADIA pour ce projet et Xavier ingénieur spécialiste du domaine fournir le calendrier au plus vite.

Il importe que l'on choisisse bien le fournisseur (action Xavier).

Le chantier pourrait se lancer lors de la mission de Joseph début août 2024.

3. Conséquences pour MADiA

Risques

Le CA n'a pas identifié de risque particulier à ce jour compte tenu du fait que le projet est financièrement couvert dans son intégralité et l'objet à réaliser est techniquement simple.

Les récents rapports avec les religieuses sur place, le suivi fin par Joseph par sa mission puis depuis Toulouse, rassurent sur le suivi fin que l'on peut exiger sur ce projet.

Valorisation du rôle de MADiA

Le sérieux observé depuis 9 ans de la gestion des projets par notre association est bien connu à travers un réseau qui s'est densifié au fil des années.

Mener un projet avec une fondation abritée par la Fondation de France est un honneur auquel l'AG a été fortement sensible. Nous le recevons à sa juste hauteur, avec une rigueur encore accrue dans ce beau projet.



Association MADiA

Rapport Financier au titre de l'exercice 2023

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 2024.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis de MADiA,

En tant que trésorier adjoint de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2023, pour l'exercice comptable allant du 1er janvier au 31 décembre 2023. Je rappelle que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice 2023, puis la situation patrimoniale de l'association, la proposition d'affectation du résultat et enfin le budget prévisionnel de 2024. Le détail des chiffres qui vous sont présentés sont également présents en annexe de ce rapport.

1. Les résultats de la gestion de l'exercice 2023

Après l'année 2022 qui avait été déficitaire pour cause de dépenses exceptionnelles (extension de l'ESC, soutien aux familles après le cyclone en février 2022), notre association présente pour l'exercice 2023 un résultat bénéficiaire de +7 307 €, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les recettes représentent 37 826 €, et sont en baisse de 13 % par rapport à l'année 2022. Comme cela avait été prévu dans le rapport financier de l'année dernière, cela vient principalement de la comparaison avec le concert 2022 de Justin Vali qui avait beaucoup mobilisé, peu après le cyclone Batsirai, par rapport au concert de jazz plus modeste de 2023 (-5 866 €). La baisse vient aussi d'une diminution des subventions touchées (-1 494 €), et dans une moindre mesure du mécénat (-600 €). Les dons des particuliers sont eux en hausse (+1 698 €), tout comme le résultat des ventes de produits artisanaux (+693 €).

Les dépenses réalisées en France s'élèvent à 5 593 €, en baisse de 14% par rapport à 2022 : la raison principale est la baisse du coût d'organisation du concert (-2 538 €), en partie compensée par la hausse des remboursements de mission à Madagascar (mission 2023 de Xavier, et frais des missions Bernard et Christian de 2022). Pour le reste des dépenses en France, il s'agit de frais de fonctionnement, qui sont principalement des frais bancaires.

Les dépenses réalisées à Madagascar s'élèvent à 24 926 €, en baisse de 43 % par rapport à 2022.

- Comme expliqué ci-dessus, il s'agit avant tout d'un retour à la normale après les coûts exceptionnels de 2022. A noter que le solde de l'extension de l'ESC (2 816 € + 707 € de mobilier) a été payé en 2023, donc cet exceptionnel sera encore plus bas en 2024 (il reste juste du mobilier à acheter). Enfin, la baisse vient aussi de l'arrêt de la collaboration avec l'orphelinat brousse (2 474 € en 2022).

- Pour le reste et comme chaque année, on voit que la grande majorité des dépenses de MADiA à Madagascar concernent l'ESC, son fonctionnement, l'installation des nouvelles promotions, le financement de la formation des sortants, etc. Pour la première fois, MADiA a aussi aidé financièrement l'installation de ceux qui ont terminé leur formation (430 €).

- On notera la poursuite du financement de la cantine AIC (1 148 €), et 1 304 € dédiés au financement d'une nouvelle cantine, Antsirabe Rayon de Soleil.

- Enfin, pour préparer l'arrivée d'une volontaire de la Solidarité Internationale (VSI), un ensemble de travaux ont été réalisés afin de lui assurer de bonnes conditions d'hébergement et de travail dans les locaux de l'ESC (1 190 €).

2. Situation patrimoniale de l'association et proposition d'affectation du résultat 2023

L'association possède trois comptes bancaires :

- deux comptes à la Société Générale en France, en Euros, et qui contiennent la grande majorité des réserves de trésorerie de l'association, nous permettant d'être à l'abri des variations de change : un Livret A pour garder nos réserves (ouvert en 2023, rendu indispensable par l'augmentation des taux d'intérêts), et un compte courant pour le fonctionnement ;
- l'autre à la Société Générale de Madagascar, en Ariary, et qui est crédité chaque mois du montant nécessaire pour financer les dépenses à Madagascar.

A l'ouverture de l'exercice, le compte en France présentait un solde de 34 502 €, et celui à Madagascar l'équivalent d'environ 2 800 €. A la fin de l'exercice, les soldes s'élevaient respectivement à 43 135 € et environ 3 750 €.

A noter que le chiffre au 31 décembre est un point haut annuel, les réserves baissant chaque année pour atteindre un minimum en novembre, plus bas d'environ 6 mois de dépenses annuelles. On peut donc prévoir qu'en novembre prochain, l'association disposera encore en réserve de l'équivalent d'environ un an de dépenses. Ces réserves ont un sens : ce sont effectivement elles qui nous permettent de prendre des engagements dans la durée auprès de nos partenaires sur place, et des jeunes que nous accompagnons. Au final, la situation financière actuelle de l'association semble solide, avec des ressources assez stables qui peuvent même permettre d'envisager la mise en place de nouvelles actions.

Nous vous proposons donc d'affecter le bénéfice 2023 à la réserve de trésorerie de notre Association, et de noter la réserve encore disponible, réservée au financement de nos actions sur les prochaines années.

3. Budget pour l'année 2024

Le budget 2024 reprend bien sûr les grandes lignes de nos recettes et dépenses des exercices précédents.

- Nous prévoyons des ressources globalement stables, mais avec une augmentation des recettes du concert annuel (concert Nicolas Stavy), ainsi qu'un rebond des subventions perçues (qui avaient été basses en 2022).
- En face, les dépenses sont elles aussi assez stables : la fin des dépenses exceptionnelles de l'extension de l'ESC sont compensées par le coût de la VSI (4 200 €).
- Comme les années précédentes, la majorité des dépenses (18 k€) restera centrée sur l'ESC, qui accueillera cette année sa 7^{ème} promotion, ainsi que l'accompagnement des sortants dans leurs formations.



- La poursuite du financement des cantines de l'AIC et Antsirabe Rayon de Soleil, pour environ 4 900 €, est budgétée comme en 2023.
- A part la ligne VSI, la nouveauté en italique à noter dans ce budget est un nouveau projet de formation pour les mamans, qui vous a été présenté dans le rapport moral.

Au final, le budget prévisionnel est proche de l'équilibre (ce qui est l'objectif), en parallèle des réserves d'environ un an de fonctionnement que nous avons mentionnées plus haut.

Bien entendu, ces dépenses pourront être revues à la hausse comme à la baisse, en fonction des décisions que le bureau de MADiA pourra prendre, et qui seront conditionnées par nos ressources : nous comptons à cet effet, outre le renouvellement de vos adhésions, sur vos dons et générosités.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

François LEIBER

Trésorier

Annexe 1 : Réalisé 2023

Réalisé 2023			
Recettes	Montant	Dépenses	Montant
		<i>Dépenses en France :</i>	5 593 €
Cotisations + dons particuliers	15 089 €	Frais bancaires	412 €
Mécénat	12 700 €	Frais divers	76 €
Subvention associations	2 600 €	Adhésion CRIJ	50 €
Recettes concert annuel	2 862 €	Frais d'organisation du concert annuel	1 603 €
<i>Ventes de produits artisanaux :</i>	4 575 €	Frais marchés	80 €
Vincennes	1 555 €		
Cachan	1 514 €	Frais en mission 2022 BB	252 €
Clamart	816 €	Frais en mission 2022 CdC	484 €
Saint Maur TdC	151 €	Remboursement mission 2023 Xavier	2 636 €
Groupe Avril	539 €		
		<i>Dépenses à Mada :</i>	24 926 €
		Remboursement achats objets 2022	1 054 €
		Achat de produits artisanaux	1 164 €
		ESC fonctionnement	8 702 €
		ESC extension : solde travaux	2 816 €
		ESC extension : mobilier	707 €
		Bibliothèque Ambositra : réception	250 €
		Entrée P06	1 557 €
		Formation sortants	4 372 €
		Aide à l'installation des sortants	430 €
		Cantine AIC	1 148 €
		Cantine Antsirabe Rayon de Soleil	1 304 €
		Installation VSI	1 190 €
		Accompagnement social des familles	26 €
		Frais bancaires	97 €
		Achat vélo	109 €
Total	37 826 €	Total :	30 519 €
		Résultat :	7 307 €

Annexe 2 : Budget 2024

Budget prévisionnel 2024 - version AG			
Recettes	Montant	Dépenses	Montant
		<i>Dépenses en France :</i>	8 052 €
Cotisations + dons particuliers	15 000 €	Frais bancaires	420 €
Mécénat	13 000 €	Frais divers	100 €
Subvention associations	4 000 €	Adhésion CRIJ	50 €
Recettes concert annuel	5 430 €	Frais d'organisation du concert annuel	2 515 €
<i>Ventes de produits artisanaux</i>	<i>4 845 €</i>	Frais marchés	80 €
Concert	761 €		
Villejuif	284 €	Volontaire VSI de la DCC	4 200 €
Vincennes	1 500 €	Remboursement mission 2023 Xavier	687 €
Clamart	900 €		
Cachan	1 400 €		
		<i>Dépenses à Mada :</i>	32 505 €
		Remboursement achats objets 2023	0 €
		Achat de produits artisanaux	2 000 €
		ESC fonctionnement	10 000 €
		ESC extension : solde travaux et mobilier	1 330 €
		Entrée P07	1 725 €
		Sortie P05	
		Formation sortants	5 050 €
		Aide à l'installation des sortants	500 €
		Cantine AIC	2 000 €
		Cantine Antsirabe Rayon de Soleil	3 900 €
		<i>Projet de formation coupe et couture ?</i>	<i>5 900 €</i>
		<i>Autre projet ?</i>	<i>-</i>
		Frais bancaires	100 €
Total	42 275 €	Total :	40 557 €
		Résultat :	1 718 €

Les chiffres déjà connus au 31/05/2024 sont en noir, les prévisions en gris